

Origine des anciens Égyptiens

Cheikh Anta Diop

Le triomphe à la suite des travaux du professeur Leakey de la thèse sur l'origine monogénétique et africaine de l'humanité permet de poser le problème du peuplement de l'Égypte et même du monde en des termes tout à fait nouveaux. Il y a plus de 150 000 ans, des hommes morphologiquement identiques à l'homme actuel vivaient dans la région des Grands Lacs aux sources même du Nil, à l'exclusion de toute autre région du monde. Cette idée et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici constituent la substance du dernier rapport en cours de publication que feu le D^r Leakey a présenté au VII^e Congrès panafricain de préhistoire à Addis Abeba en 1971¹. Cela veut dire que l'humanité entière a pris naissance conformément à l'intuition des Anciens au pied même des monts de la Lune. Contre toute attente et contre les hypothèses récentes, c'est de cet endroit que les hommes sont partis pour peupler le reste du monde. Il en résulte deux faits d'importance capitale.

— Nécessairement, la première humanité était ethniquement homogène et négroïde; en effet, la loi de Gloger qui s'appliquerait aussi à l'espèce humaine veut que les organismes des animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine)². Si donc l'humanité a pris naissance sous les tropiques, sous la latitude des Grands Lacs, elle avait nécessairement une pigmentation brune dès l'origine et c'est par la différenciation sous d'autres climats qu'elle s'est fragmentée postérieurement en d'autres races.

1. Actes du VII^e Congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du Quaternaire (sous presse), décembre 1971, Addis Abeba.

2. M.F. Ashley MONTAGU, 1960, p. 390.

— Deux voies seulement s'offraient à cette humanité pour aller peupler les autres continents, le Sahara et la vallée du Nil. Nous ne traiterons ici que de cette dernière région.

Du Paléolithique supérieur à l'époque dynastique, tout le bassin du Fleuve fut occupé par ces peuples négroïdes dans un mouvement progressif.

Témoignage de l'anthropologie physique relatif à la race des anciens Égyptiens

On pourrait supposer qu'il s'agit d'un problème anthropologique et que, par conséquent, les conclusions des anthropologues auraient dissipé tous les doutes par l'apport de vérités certaines et définitives. Il n'en est rien, le caractère arbitraire des critères employés pour ne mentionner que ce fait, tout en écartant l'idée d'une conclusion recevable sans critiques, introduit tant de « complications savantes » qu'on se demande par moments si la solution du problème n'eût pas été plus proche si on n'avait pas eu le malheur de l'aborder de cette façon.

Cependant, bien que les conclusions de ces études anthropologiques soient au-dessous de la réalité, elles n'en attestent pas moins, et d'une façon unanime, l'existence d'une race nègre depuis les époques les plus reculées de la préhistoire jusqu'à la période dynastique. Il est impossible de citer ici toutes ces conclusions: on les trouvera résumées dans le chapitre X de *Préhistoire et Protohistoire d'Égypte* du Dr Emile Massoulard (Institut d'ethnologie, Paris, 1949). Nous nous contenterons d'en citer quelques-unes:

« Miss Fawcett estime que les crânes de Negadah forment un ensemble suffisamment homogène pour que l'on puisse parler d'une race de Negadah. Par la hauteur totale du crâne, la hauteur auriculaire, la hauteur et la largeur de la face, la hauteur nasale, l'indice céphalique et l'indice facial, cette race se rapprocherait des Nègres; par la largeur nasale, la hauteur de l'orbite, la longueur du palais et l'indice nasal, elle serait plus près des Germains.

« Les Négadiens prédynastiques ressembleraient donc par certains de leurs caractères aux Nègres, par d'autres aux races blanches » (*op. cit.* pp. 402-403).

Notons que l'indice nasal des Ethiopiens et des Dravidiens les rapprocherait des Germains, bien qu'il s'agisse de deux races noires.

Ces mensurations qui nous laisseraient indécis entre les deux extrêmes que sont la race nègre et la race germanique donnent une idée de l'élasticité des critères employés. Citons ici quelques-uns de ces critères:

« Thomson et Randall MacIver ont cherché à préciser davantage l'importance du facteur négroïde dans la série de crânes qui provient d'El-Amrah, Abydos et Hou. Ils les ont divisés en trois groupes: 1. Crânes négroïdes, ce sont ceux dont l'indice facial est inférieur à 54 et l'indice nasal supérieur à 50, c'est-à-dire face basse et large et nez large; 2. Crânes non négroïdes, ceux dont l'indice facial est supérieur à 54 et l'indice nasal

inférieur à 50, face haute et étroite et nez étroit; 3. Crânes intermédiaires, ceux qui appartiennent à l'un des deux premiers groupes par leur indice facial et à l'autre par leur indice nasal, ainsi que ceux qui sont à la limite de ces deux groupes. La proportion des négroïdes serait, au Prédynastique ancien, de 24 % chez les hommes et 19 % chez les femmes, au Prédynastique récent de 25 % et 28 %.

« Kieth a contesté la valeur du critérium choisi par Thomson et Randall MacIver pour séparer les crânes négroïdes des non négroïdes. Il estime que si l'on examinait d'après ce même critérium une série quelconque de crânes d'Anglais actuels, on en trouverait environ 30 % négroïdes » (*op. cit.* pp. 4200-421).

On pourrait faire la remarque inverse de celle de Kieth en disant que si l'on examinait d'après ce même critère les 140 millions de Nègres qui vivent aujourd'hui en Afrique noire, un minimum de 100 millions de Nègres sortiraient « blanchis » de ces mensurations.

Remarquons d'autre part que la distinction de « négroïdes », « non négroïdes » et « intermédiaires » n'est pas claire; en effet, « non négroïde » n'est pas l'équivalent de race blanche et « intermédiaire » encore moins.

« Falkenburger a repris l'étude anthropologique de la population égyptienne dans un travail récent où il fait état de 1787 crânes masculins dont l'âge va du Prédynastique ancien jusqu'à nos jours. Il distingue quatre groupes principaux » (*op. cit.* p. 421).

La répartition des crânes prédynastiques entre ces quatre groupes donne les résultats suivants, pour le Prédynastique entier :

« 36 % de Négroïdes, 33 % de Méditerranéens, 11 % de Cromagnoïdes et 20 % d'individus ne rentrant dans aucun de ces trois groupes, mais apparentés soit aux Cromagnoïdes, soit aux Négroïdes. La proportion des Négroïdes est nettement supérieure à celle que Thomson et Randall MacIver ont indiquée et que Kieth trouve cependant trop élevée.

« Les chiffres de Falkenburger correspondent-ils à la réalité? Il ne nous appartient pas d'en décider. S'ils sont exacts, la population prédynastique, loin de représenter une race pure, comme l'a dit Elliot Smith, se composait d'au moins trois éléments raciaux différents: de Négroïdes pour plus d'un tiers, de Méditerranéens pour un tiers, de Cromagnoïdes pour un dixième, et pour un cinquième, d'individus plus ou moins métissés » (*op. cit.* p. 422).

Ce qu'il faut retenir de toutes ces conclusions, c'est que leur convergence prouve, malgré tout, que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique.

Elles sont donc incompatibles avec les idées selon lesquelles l'élément nègre ne se serait infiltré en Egypte que tardivement. Au contraire, les faits prouvent que cet élément a été prépondérant du commencement à la fin de l'histoire égyptienne, surtout quand on remarque encore que « méditerranéen » n'est pas synonyme de race blanche. Il s'agirait plutôt de la « race brune ou méditerranéenne » d'Elliot Smith.

« Elliot Smith fait de ces proto-Egyptiens un rameau de ce qu'il appelle la race brune, qui n'est autre que la race méditerranéenne ou eurafricaine de Sergi » (*op. cit.* p. 418).

L'épithète brune ici concerne la peau et n'est que « l'euphémisme » de nègre³.

On voit donc que c'est la totalité de la population égyptienne qui était nègre, à part une infiltration d'éléments nomades blancs à l'époque protodynastique.

L'étude de Petrie sur la race égyptienne révèle une immense possibilité de classification qui ne manque pas de surprendre le lecteur.

« Petrie a néanmoins publié une étude sur les races de l'Égypte au Prédynastique et au Protodynastique où il n'est fait état que des représentations. Il distingue, outre la race stéatopygienne, six types différents : le type aquilin, caractéristique d'une race libyenne à peau blanche ; le type à barbe tressée, qui appartient à une race d'envahisseurs venue peut-être des bords de la mer Rouge ; le type à nez pointu, venu sans doute du désert arabe ; le type à nez droit (titled nose), originaire de la Moyenne-Égypte ; le type à barbe projetée en avant, venu de la Basse-Égypte ; le type à cloison nasale droite, originaire de la Haute-Égypte. D'après les représentations, il y aurait donc eu en Égypte, aux époques considérées, sept types raciaux différents. On verra dans les pages suivantes que l'étude des squelettes ne semble guère autoriser "de telles conclusions" (*op. cit.* p. 391).

Cette classification donne une idée de la gratuité des critères employés pour déterminer la race égyptienne.

Quoi qu'il en soit, on voit que l'anthropologie est loin d'avoir établi l'existence d'une race égyptienne blanche ; elle tendrait même à établir le contraire.

Cependant, dans les manuels courants, le problème est supprimé : le plus souvent, on tranche, on affirme catégoriquement que les Égyptiens étaient des Blancs. Tous les honnêtes profanes ont alors l'impression qu'une telle affirmation doit nécessairement s'appuyer sur des travaux solides antérieurement établis alors qu'il n'en est rien, comme le montre tout ce qui précède. C'est ainsi qu'on a faussé l'esprit de tant de générations.

Beaucoup d'auteurs tournent aujourd'hui la difficulté en parlant de Blancs à peau rouge et de Blancs à peau noire sans que leur bon sens cartésien soit choqué.

« L'Afrique est, dans la bouche des Grecs, la Libye, expression déjà impropre puisqu'on y compte bien d'autres peuples que lesdits Libyens, lesquels figurent parmi les Blancs de la périphérie septentrionale, ou si l'on veut méditerranéenne, et distincts à ce titre, pour un grand nombre de fractions, des Blancs à peau brune (ou rouge) (Égyptiens). »⁴

On trouve, dans un manuel destiné à la classe de cinquième, la phrase suivante :

3. On pourra reprendre l'étude de la pigmentation de cette race selon la méthode que nous décrivons ci-dessus ; en effet, Elliot SMITH a souvent trouvé sur les cadavres des lambeaux de peau et la momification qui détériore celle-ci n'existait pas encore.

4. D.P. DE PEDRALS, 1950, p. 6.

« Un Noir se distingue moins par la couleur de sa peau (car il y a des Blancs à peau noire) qu'à ses traits: lèvres épaisses, nez épaté, etc. »⁵

Ce n'est qu'au prix de tels remaniements de base qu'on a pu « blanchir » la race égyptienne.

Il n'est pas inutile de rappeler les excès des théoriciens de l'anthropologie du siècle dernier et du début de ce siècle qui, à la suite d'une microanalyse des physionomies, distinguaient en Europe même, en France en particulier, des stratifications raciales là où il n'y avait plus qu'un même peuple devenu quasi homogène⁶. Aujourd'hui, les Occidentaux qui tiennent à leur cohésion nationale se gardent bien d'examiner leurs propres sociétés dans une telle optique explosive, mais ils continuent à appliquer inconsciemment la même méthode aux sociétés extra-européennes.

Les représentations de la période protohistorique :
leur valeur anthropologique

L'étude des représentations faite par F. Petrie sur un autre plan montre que le type ethnique était noir: d'après cet auteur, il s'agit du peuple des Anou (Anu) dont le nom attesté dès cette époque est toujours « écrit » avec trois colonnes (barres) sur les rares inscriptions de la fin du IV^e millénaire avant notre ère. Les ressortissants sont toujours représentés avec des attributs incontestables de chef qu'on chercherait en vain sur les rares représentations des autres races qui apparaissent toutes comme des éléments étrangers asservis, arrivés dans la Vallée par infiltration (cf. « Tera-Neter »⁷ et le roi Scorpion que Petrie groupe ensemble: (traduction) « Le roi Scorpion... appartenait à la race précédente des Anu. D'ailleurs, il adorait Min et Seth »⁸).

On verra ci-dessous que Min, comme les principaux dieux égyptiens, était appelé dans la tradition égyptienne même « le grand Nègre ».

Après avoir évoqué les différents types étrangers qui disputaient la Vallée aux Noirs autochtones, Petrie décrit ces derniers, les Anu, dans les

5. Géographie, classe de 5^e, 1950.

6. Dans sa « *Lutte des races* » (1883), GUMPLOVICZ affirme que les diverses classes dont se compose un peuple correspondent toujours à des races différentes, dont l'une a établi sa domination sur les autres par la conquête. G. DE LAPOUGE, dans un article publié en 1897, ne posait pas moins d'une douzaine de « lois fondamentales de l'anthropo-sociologie », dont quelques-unes sont bien typiques: la « loi de répartition des richesses » stipulait que, dans les pays à mélange Europaeus-Alpinus, la richesse croît en raison inverse de l'indice céphalique; la « loi des indices urbains », illustrée par Ammon à propos de ses recherches sur les conscrits badois, énonçait que les habitants des villes présentent une plus grande dolichocéphalie que ceux des campagnes environnantes; la « loi de stratification » se formulait: « L'indice céphalique va en diminuant et la proportion des dolichocéphales en augmentant des classes inférieures aux classes supérieures dans chaque localité ». Dans ses *Sélections sociales*, le même auteur n'hésitait pas à affirmer que « la classe dominante de l'époque féodale se rattache, d'une manière à peu près exclusive, à l'Homo Europaeus » de sorte que « ce n'est pas le hasard qui a maintenu les pauvres au bas de l'échelle sociale, mais leur infériorité congénitale ». « On voit que le "racisme" allemand n'avait rien inventé. Lorsque A. Rosenberg affirmait que la Révolution française s'explique par une révolte des brachycéphales de la race alpine contre les dolichocéphales de la race nordique ». A. CUVILLER, 1967, p. 155.

7. Illustration p. 44.

8. W.M.F. PETRIE, 1939, p. 69.



1. Figure protohistorique du Seigneur Tera-Neter, appartenant à la race nègre des Anou qui furent les premiers habitants de l'Égypte.
(Source: C.A. Diop, « Antériorité des civilisations nègres: Mythe ou réalité historique? », Présence Africaine, Paris, 1967, pl. XIV.)


2. Figurines prédynastiques.
(Source: C.A. Diop, 1967. pl. LVI(4).)


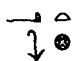


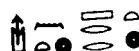
1
2

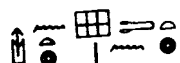
termes suivants: (traduction) « A côté de ces types, appartenant au nord et à l'est, il y a la race autochtone des Anu ou Annu, peuple dont le nom est écrit avec trois barres (ou colonnes) qui constitua une partie des habitants de l'époque historique. La question se complique trop si on inclut tous les noms écrits avec une seule barre, mais en ne considérant que les Anu, représentés par trois barres, nous trouvons qu'ils occupaient l'Égypte du Sud et la Nubie, et leur nom se rencontre aussi au Sinaï et en Libye. Quant aux Egyptiens du Sud, nous possédons le document le plus important qui les concerne, le portrait d'un chef, Tera-Neter, moulé grossièrement en relief dans une faïence de couleur verte, trouvé dans le tout premier temple d'Abydos. Précédant son nom, son adresse est donnée sur la plus ancienne des cartes de visite, "Palais d'Anu dans la cité Hemen, Tera-Neter"; Hemen était le nom du dieu du Tophium. Herment, sur le côté opposé, était l'emplacement de Anu du sud, Anu Menti. L'endroit suivant, au sud, est Aunti (Gebeleyn) et au-delà de ce lieu, Aunyt-Seni (Esneh). »⁹


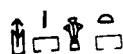
Amelineau donne dans l'ordre géographique les villes fortifiées bâties dans toute la vallée du Nil par les Noirs Anou.

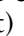
 : Ant, (Esneh)

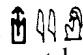

 ou  : Ant, « On » du sud (aujourd'hui Hermonthis)

 : Denderah où naquit Isis d'après la tradition



 : désigne une ville appelée « On » dans le nome de Tinis

 ou  : désigne la ville appelée « On » du nord, la célèbre Héliopolis.

L'ancêtre commun de ces Anou établis le long du Nil était Ani ou An, nom déterminé par le bois  (khet) et qui, dès les plus anciens textes du *Livre des morts* est donné au dieu Osiris.

Le dieu Ani  a pour femme la déesse Anet  qui est aussi sa sœur, comme Isis est la sœur d'Osiris.

9. W.M.F. PETRIE.

L'identité de ce dieu An avec Osiris a été démontrée par Pleyte¹⁰. En effet, rappelons que Osiris est aussi surnommé l'Anou: «Osiris Ani». Le dieu Anou est tantôt représenté par le signe  tantôt par . Les tribus Anouak actuelles du Haut-Nil sont-elles apparentées aux anciens Anou? Les recherches futures permettront de répondre à la question.

Petrie croit pouvoir opposer le peuple prédynastique représenté par Tera-Neter et le roi Scorpion (qui est déjà un pharaon, témoin sa coiffure) à un peuple dynastique adorateur du faucon et qui serait représenté par les pharaons Narmer¹¹, Khasékhem Sanekhel et Djeser¹². En se reportant aux figures reproduites ici, on s'aperçoit aisément qu'aucune différence ethnique n'existe entre ces deux catégories et qu'elles appartiennent toutes à la race noire.

La peinture murale de la tombe SD.63 (séquence date 63) d'Hiérakonpolis montre les Noirs autochtones soumettant les éléments étrangers qui s'étaient infiltrés dans la Vallée si l'on en croit l'interprétation de Petrie: (traduction) «En-dessous se trouve la barque noire d'Hiérakonpolis appartenant aux hommes noirs que l'on voit en train de vaincre les hommes "rouges" »¹³.

Le manche de couteau de Djebel el-Arak offre des scènes de combats analogues: (traduction) «Il y a aussi des combats d'hommes noirs maîtrisant des hommes rouges»¹⁴. Cependant la valeur archéologique de ce dernier objet, qui n'a pas été trouvé en place mais entre les mains d'un marchand, est inférieure à celle du matériel précédent.

Il ressort de ce qui précède que les représentations humaines de la protohistoire et de la période dynastique même ne correspondent nullement à l'idée que les anthropologues occidentaux aiment à se faire de la race égyptienne. Partout où le type racial autochtone est rendu avec tant soit peu de netteté, il apparaît négroïde. Nulle part, les éléments indo-européens et Sémites ne sont représentés, même comme simples citoyens jouissant de leur liberté, à plus forte raison sous les traits d'un chef local quelconque, mais invariablement comme des étrangers soumis. Les rares spécimens que l'on rencontre sont toujours figurés sous les traits de captifs, les mains liées derrière le dos, ou en position de crapaudine¹⁵. Une figure protodynastique représente un captif indo-européen à genoux, les mains serrées contre le corps et portant une longue tresse. Les caractéristiques de l'objet montrent qu'il servait de pied de meuble et représentait une race vaincue¹⁶. Souvent la représentation est volontairement grotesque comme c'est le cas pour d'autres figures protodynastiques montrant des individus aux cheveux tressés en forme de «queue de cochon», les «pigtail» de Petrie¹⁷.

10. E. AMELINEAU. 1908, p. 174.

11. Illustration p. 64.

12. Illustration p. 64.

13. WMF. PETRIE, *op. cit.*, p. 67.

14. Illustration p. 49.

15. Illustration p. 63.

16. Illustration p. 63.

17. Illustration p. 63. Je sais que l'on a l'habitude de dire que l'indo-européen est une langue et non une race, mais je préfère ce terme à celui d'aryen dès l'instant que cet emploi n'engendre aucune confusion.

Dans la tombe du roi Ka (I^{re} dynastie) à Abydos, Petrie a trouvé une plaquette représentant un captif indo-européen enchaîné les mains derrière le dos. Pour Elliot Smith il s'agit d'un sémite.

L'époque dynastique a livré également des documents (voir p. 50) montrant des prisonniers indo-européens et Sémites. En revanche, les traits typiquement négroïdes des pharaons Narmer, I^{re} dynastie, le fondateur même de la lignée des pharaons, Djeser, III^e dynastie (avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne étaient déjà en place), Chéops, le constructeur même de la grande pyramide (type camerounais)¹⁸, Mentouhotep, le fondateur de la XI^e dynastie (teint noir foncé)¹⁹ Sésostris, I^{er}, la reine Ahmosis Nefertari et Aménophis I^{er} montrent que toutes les classes de la société égyptienne appartenaient à la même race noire.

Nous avons reproduit à dessein les documents représentant les types indo-européen et sémite pour les opposer aux différentes physionomies des pharaons noirs et pour bien montrer que ces deux types sont radicalement absents dans toute la lignée des pharaons, si l'on exclut les dynasties étrangères libyennes et ptolémaïques (illustration p. 58).

On a l'habitude d'opposer les « négresses » de la tombe de Horemheb au type égyptien. Cette opposition est purement factice ; elle est sociale et non ethnique ; il existe autant de différence entre une aristocrate sénégalaise de Dakar et ces anciennes paysannes africaines aux mains calleuses, aux extrémités anguleuses, qu'entre elles et une aristocrate égyptienne des anciennes villes.

Il existe deux variantes de la race noire :

- les Noirs à cheveux lisses: représentés en Asie par les Dravidiens et en Afrique par les Nubiens et les Tubbou ou Tedda; les uns et les autres ont souvent la peau d'un noir de jais;
- les Noirs à cheveux crépus des régions équatoriales.

Les uns et les autres formaient la population égyptienne.

Test par le dosage de la mélanine

En fait on peut connaître directement la couleur de peau des anciens Egyptiens et, partant, l'ethnie de ceux-ci, par une analyse microscopique pratiquée en laboratoire; je ne crois pas que cette possibilité ait échappé à la sagacité des chercheurs qui se sont intéressés à la question.

La mélanine (eumélanine), corps chimique responsable de la pigmentation de la peau, est insoluble en général et se conserve pendant des millions d'années dans la peau des animaux fossiles²⁰. A plus forte raison, on la retrouve aisément dans la peau des momies égyptiennes, malgré une légende tenace selon laquelle les peaux des momies, altérées par les

18. Illustration p. 53

19. Illustration p 54.

20. R.A. NICOLAUS, 1968, p. 11.

produits de momification, ne se prêtent plus à aucune analyse²¹. Bien que l'épiderme soit le niveau de localisation de la mélanine, les inclusions des mélanocytes dans le derme au niveau de la couche de séparation de ces deux parties de la peau révèlent, même dans le cas d'une destruction plus ou moins importante de l'épiderme par les produits de momification, un taux de mélanine inexistant chez les races leucodermes. Les échantillons que nous avons analysés ont été prélevés au laboratoire d'Anthropologie physique du musée de l'Homme à Paris sur les momies provenant des fouilles de Mariette en Egypte²². Cette méthode est parfaitement applicable aux momies royales de Thoutmosis III, Sethi I^{er}, Ramsès II, qui sont en très bon état de conservation au Musée du Caire. Depuis deux ans, j'ai demandé, en vain, de tels échantillons à analyser au conservateur du Musée du Caire. Pourtant il ne faudrait pas plus de quelques millimètres carrés de peau pour monter une préparation; on réalise ainsi des préparations d'une épaisseur de quelques U, éclaircies au benzoate d'éthyle. On peut les observer en lumière naturelle ou avec un éclairage en ultraviolet qui rend fluorescent les grains de mélanine.

Quoi qu'il en soit, disons en résumé que l'évaluation du taux de mélanine par l'observation microscopique est une méthode de laboratoire qui permet de classer les anciens Egyptiens indubitablement parmi les Noirs.

Mensurations ostéologiques

Parmi les critères retenus en anthropologie physique pour classer les races, celui des mensurations ostéologiques est peut-être le moins trompeur (par opposition à la craniométrie) pour distinguer un Noir d'un Blanc. Or, l'application de ce critère classe également les Egyptiens parmi les Nègres. Cette étude a été faite par le célèbre savant allemand Lepsius à la fin du siècle dernier, et ses conclusions restent valables; les progrès réalisés depuis dans le domaine de la méthodologie en anthropologie physique ne dévalorisent en rien ce critère: «Le canon dit de Lepsius, et qui donne, mis au carreau, les proportions du corps de l'Egyptien parfait, a le bras court, est négroïde ou nigritien.»²³

Groupes sanguins

Il est remarquable que même les Egyptiens d'aujourd'hui, surtout ceux de la Haute-Egypte, appartiennent au même groupe B que les populations d'Afrique occidentale sur l'océan Atlantique et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche avant tout métissage²⁴. Il serait intéressant d'étudier l'importance du groupe A2 sur les momies égyptiennes puisque les techniques actuelles permettent de le faire.

21. Thomas J. PETTIGREW, 1834, pp. 70-71.

22. Cheikh Anta DIOP, *B.I.F.A.N.*, 1977.

23. M.E. FONTANE, pp. 44-45 (Voir reproduction: T).

24. M.F.A. MONTAGU, *op. cit.*, p. 337.



1. Manche du couteau de Djebel el-Arak (recto). Époque prédynastique tardive. (Photo Giraudon, musée du Louvre).

2. Captifs sémites de l'époque pharaonique. Rocher du Sinäi. (Source: C.A. Diop, 1967, pl. LIX)



1

1. Prisonniers indo-européens.
(Source : C.A. Diop, 1967. pl.
LVIII(b))

2. Prisonnier indo-européen.
(Source : C.A. Diop, 1967. pl.
LVIII(a))



2

La race égyptienne d'après les auteurs classiques de l'Antiquité

Pour les écrivains grecs et latins contemporains des Egyptiens de l'Antiquité, l'anthropologie physique de ces derniers ne posait pas de problèmes : les Egyptiens étaient des Nègres lippus, à cheveux crépus et à jambes grêles ; l'unanimité de leurs témoignages, sur un fait physique aussi saillant que la race d'un « peuple », sera difficile à minimiser ou à passer sous silence.

Nous citons quelques-uns de ces témoignages pour fixer les idées. **Hérodote** (480 ? à 425 avant notre ère). Surnommé le père de l'histoire.

A propos de l'origine des Colches²⁵, Hérodote écrit :

« Manifestement, en effet, les Colchidiens sont de race égyptienne ; mais des Egyptiens me dirent qu'à leur avis les Colchidiens descendaient des soldats de Sésostris. Je l'avais conjecturé moi-même d'après deux indices : d'abord parce qu'ils ont la peau noire et les cheveux crépus (à vrai dire, cela ne prouve rien, car d'autres peuples encore sont dans ces cas), ensuite et avec plus d'autorité, pour la raison que, seuls parmi les hommes, les Colchidiens, les Egyptiens et les Ethiopiens pratiquent la circoncision depuis l'origine. Les Phéniciens et les Syriens de Palestine reconnaissent eux-mêmes qu'ils ont appris cet usage des Egyptiens. Les Syriens, qui habitent la région du fleuve Thermodon et du Pathenios, et les Macrons, qui sont leurs voisins, disent l'avoir appris récemment des Colchidiens. Ce sont là les seuls hommes qui pratiquent la circoncision et l'on peut constater qu'ils le font de la même manière que les Egyptiens. Des Egyptiens eux-mêmes et des Ethiopiens, je ne saurais dire lesquels des deux apprirent cette pratique des autres ; car c'est évidemment chez eux une chose très ancienne ; qu'on l'ait apprise en fréquentant l'Égypte, voici qui en est aussi pour moi une forte preuve : tous ceux des Phéniciens qui fréquentent la Grèce cessent de traiter les parties naturelles à l'imitation des Egyptiens et ne soumettent pas leurs descendants à la circoncision »²⁶.

Hérodote revient à plusieurs reprises sur le caractère nègre des Egyptiens et l'utilise, chaque fois, comme une donnée qui tombe sous le sens pour démontrer des thèses plus ou moins complexes.

Ainsi, pour prouver que l'oracle grec de la ville de Dodone, en Epire, est d'origine égyptienne, il donnera entre autres arguments : « et lorsqu'ils ajoutent que cette colombe était noire, ils nous donnent à entendre que cette femme était égyptienne »²⁷.

25. Au ^{ve} siècle avant notre ère à l'époque où Hérodote visita l'Égypte, vivait encore en Colchide, sur le rivage arménien de la mer Noire, à l'est de l'antique port de Trébizonde, un peuple noir, les Colches, entouré de nations leucodermes. L'antiquité savante s'interrogea sur ses origines et Hérodote dans *Euterpe*, son livre II consacré à l'Égypte, essaie de prouver que les Colches étaient des Egyptiens, d'où les arguments que nous citons. Hérodote, se fondant sur les stèles commémoratives dressées par Sésostris en pays conquis, soutient que ce pharaon est allé jusqu'en Thrace et en Scythie où l'on aurait trouvé ces stèles encore de son temps, livre II, 103.

26. Hérodote, Livre II, 104. Comme chez beaucoup de peuples d'Afrique noire, la femme égyptienne était excisée : cf. Strabon (*Géographie*, Livre XVII, ch. 1).

27. Hérodote, Livre II, 57.

Les colombes en question, il y en avait deux en fait d'après le texte, symbolisent deux femmes égyptiennes qui auraient été enlevées de Thèbes en Egypte pour fonder les oracles de Dodone en Grèce et de Libye (Oasis de Jupiter Amon).

Hérodote ne partageait pas l'opinion d'Anaxagore selon laquelle la fonte des neiges sur les hauts sommets de l'Éthiopie était à l'origine des crues du Nil²⁸. Il s'appuyait sur le fait qu'il ne pleut ni ne neige en Egypte «et que la chaleur y rend les hommes noirs»²⁹.

Aristote (389? à 322 avant notre ère). Savant, philosophe, précepteur d'Alexandre le Grand.

Aristote, dans un de «ses» ouvrages mineurs, a tenté d'établir avec une naïveté inattendue une corrélation entre le physique et le moral de l'être et nous a laissé un témoignage sur la race égyptienne et éthiopienne, qui confirme les dispositions d'Hérodote. Selon Aristote :

«Ceux qui sont trop noirs sont couards, ceci s'applique aux Egyptiens et aux Ethiopiens. Mais ceux qui sont excessivement blancs sont également couards, témoin les femmes, mais la complexion qui correspond au courage est entre les deux.»³⁰

Lucien (125? à 190 de notre ère). Ecrivain grec.

Le témoignage de Lucien est aussi explicite que les deux précédents. Il met en scène deux Grecs, Lycinus et Timolaus, entre lesquels s'instaure un dialogue.

«*Lycinus* (décrivant un jeune Egyptien). — Ce garçon n'est pas seulement noir, mais il est lippu aussi et a les jambes trop grêles... Ses cheveux ramassés derrière en une tresse montrent qu'il n'est pas de condition libre. *Timolaus*. — Ceci est le signe d'une très haute naissance en Egypte, Lycinus. Tous les enfants de condition libre (nés libres) tressent leurs cheveux jusqu'à l'âge adulte; c'est juste le contraire de nos ancêtres qui trouvaient convenable, pour les personnes âgées, de nouer leurs cheveux avec une broche en or pour les tenir.»³¹

Apollodore (1^{er} siècle avant notre ère). Philosophe grec.

D'après Apollodore, «Egyptos subjuga le pays des pieds noirs et l'appela Egypte d'après son propre nom»³².

Eschyle (525? à 456 avant notre ère). Poète tragique, créateur de la tragédie grecque.

Dans les *Suppliantes* Danaos, fuyant avec ses filles les «Danaïdes», poursuivi par son frère Egyptos, accompagné de ses fils les «Egyptiades», qui veulent épouser de force leurs cousines, monte sur un tertre, observe la mer et décrit ainsi les «Egyptiades» qui rament au loin : «Je distingue l'équipage avec ses membres noirs sortant des tuniques blanches.»³³

28. Sénèque, *Questions naturelles*. Livre IV, 17.

29. Hérodote, Livre II, 22.

30. Aristote, *Physiogn.* 6.

31. Lucien, *Navig.*, paragraphes 2 à 3.

32. Apollodore, Livre II, «La famille d'Inacus», paragraphes 3 et 4.

33. Eschyle: *Les Suppliantes*, vers 719 à 720. Voir également vers 745.



*Chéops, pharaon de la IV^e dynastie, constructeur de la Grande Pyramide.
(Source: C.A. Diop, 1967, pl. XVIII.)*



Mentouhotep I^{er}.
(Source : C.A. Diop, 1967, pl. XXII.)

Une description similaire du type égyptien est reprise encore, quelques lignes plus bas, au vers 745.

Achille Tatius d'Alexandrie

Il rapproche les bouviers du Delta des Ethiopiens et montre qu'ils sont noirâtres comme des métis.

Strabon (58 avant notre ère ? vers 25 après).

Visita l'Égypte et presque tous les pays de l'Empire romain. Il confirme la thèse selon laquelle les Égyptiens et les Colches appartenaient à la même race : mais il pensait que la migration ne s'était faite qu'à partir de l'Égypte vers l'Éthiopie et la Colchide.

« Des Égyptiens se sont établis dans l'Éthiopie et dans la Colchide. »³⁴

Il n'y a aucun doute sur l'idée que Strabon se faisait de la race des Égyptiens, car il tente par ailleurs d'expliquer pourquoi les Égyptiens sont plus noirs que les Hindous, ce qui permettrait d'écarter, s'il en était besoin, toute tentative de confusion entre la race « hindoue et l'égyptienne ».

Diodore de Sicile (63 avant ? 14 après). Historien grec contemporain de César Auguste.

D'après son témoignage, c'est l'Éthiopie qui aurait colonisé l'Égypte (au sens athénien du terme : la densité augmentant, une fraction du peuple émigre vers de nouvelles terres).

« Les Ethiopiens disent que les Égyptiens sont une de leurs *colonies*³⁵ qui fut menée en Égypte par Osiris. Ils prétendent même que ce pays n'était au commencement du monde qu'une mer, mais que le Nil, entraînant dans ses crues beaucoup de limon d'Éthiopie, l'avait enfin comblé et en avait fait une partie du continent... Ils ajoutent que les Égyptiens tiennent d'eux, comme de leurs auteurs et de leurs *ancêtres*, la plus grande partie de leurs lois. »³⁶

Diogène Laërce

Il a écrit à propos de Zénon (333-261 avant notre ère), fondateur du stoïcisme :

« Zénon, fils de Mnaseas ou Demeas, était natif de Citium à l'île de Chypre, une cité grecque qui avait reçu des colons phéniciens. »

« Il avait le cou tordu, dit Thimoteus d'Athènes dans son livre intitulé *Vies* cependant Apollonius de Tyr dit qu'il était frêle, très grand et noir, d'où le fait que certains l'aient appelé une branche de vigne égyptienne, selon Chryssippe dans le 1^{er} livre de ses *Proverbes*. »³⁷

Ammien Marcellin (330 ? – 400 de notre ère). Historien latin ami de l'empereur Julien.

34. Strabon, *Géographie*, Livre I, chapitre 3, paragraphe 10.

35. Souligné par nous.

36. Diodore, *Histoire universelle*, Livre III. L'ancienneté de la civilisation éthiopienne est attestée par l'auteur grec le plus ancien et le plus vénérable, Homère, aussi bien dans l'Iliade que dans l'Odyssée :

« Jupiter aujourd'hui suivi de tous les dieux
Des Ethiopiens reçoit les sacrifices » (*Iliade* I, 422).

« Hier pour visiter la sainte Éthiopie
Au bord de l'océan Jupiter s'est porté » (*Iliade* I, 423).

37. Diogène Laërce, Livre VII. 1.

Avec lui, nous touchons au déclin de l'Empire romain et à la fin de l'Antiquité classique.

Neuf siècles environ séparent sa mort de la naissance d'Eschyle ou d'Hérodote, neuf siècles pendant lesquels les Egyptiens submergés par les leucodermes n'ont cessé de se métisser. On peut dire sans exagération qu'en Egypte, dans une maison sur dix, il y avait un esclave blanc, asiatique ou indoeuropéen³⁸.

Il est remarquable que ce métissage n'ait pas réussi, malgré son intensité, à bouleverser les constantes raciales. En effet, Ammien Marcellin écrit :

« Mais les hommes d'Egypte sont, pour la plupart, bruns et noirs, d'aspect grêle et sec. »³⁹

L'auteur confirme également les dépositions précédentes sur les Colches.

« Au-delà de ces contrées se trouvent les régions populeuses des "Camaritac"⁴⁰ le Phasis avec son cours impétueux borde le pays des Colches, une ancienne race d'origine égyptienne. »⁴¹

Nous venons de procéder à une revue partielle des témoignages des auteurs gréco-latins anciens sur la race égyptienne. Leur convergence est impressionnante et constitue un fait objectif difficile à minimiser ou à dissimuler. L'érudition moderne oscille constamment entre ces deux pôles.

Signalons le témoignage d'un savant de bonne foi, Volney, qui, s'étant rendu en Egypte entre 1783 et 1785 — c'est-à-dire en pleine période d'esclavage nègre —, fit les constatations suivantes sur la race égyptienne, celle-là même d'où étaient issus les pharaons, les Coptes :

« Tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse : en un mot, un vrai visage de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat, lorsque, ayant été visiter le Sphinx, son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée de Nègre dans tous ses traits, je me rappelai le passage remarquable d'Hérodote, où il dit : pour moi, j'estime que les Colches sont une colonie des Egyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus : c'est-à-dire que les anciens Egyptiens étaient de vrais Nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique ; et dès lors, on explique comment leur sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très générale et poser en principe que la physiologie est une sorte de monument propre, en bien des cas, à contester ou éclaircir les témoignages de l'histoire sur les origines des peuples... »

Volney, après avoir illustré cette proposition en citant le cas des Normands qui, 900 ans après la conquête de la Normandie, ressemblent encore aux Danois, ajoute :

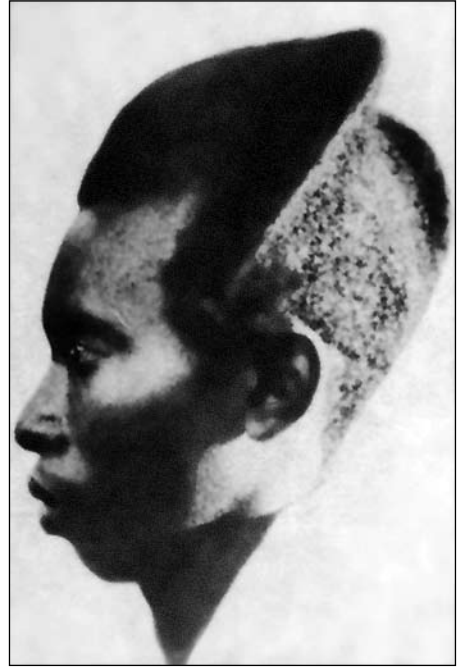
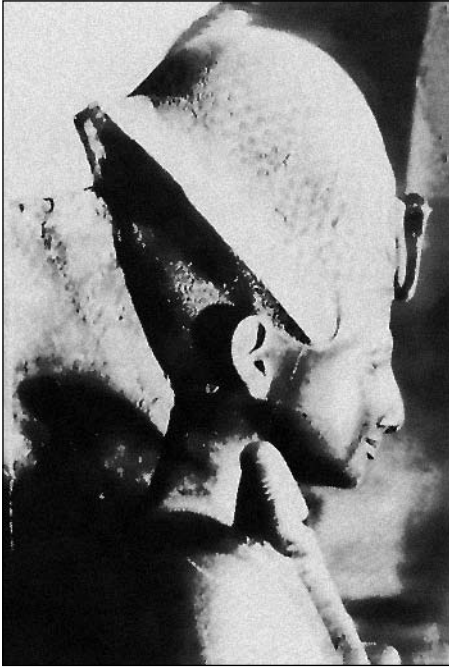
« Mais en revenant à l'Egypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie

38. Les notables égyptiens aimaient avoir dans leur « harem » une esclave syrienne ou mitannienne.

39. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 16 (23).

40. Bandes de pirates qui montaient sur de petites embarcations appelées « Camare ».

41. Ammien Marcellin, Livre XXII, par. 8 (24).

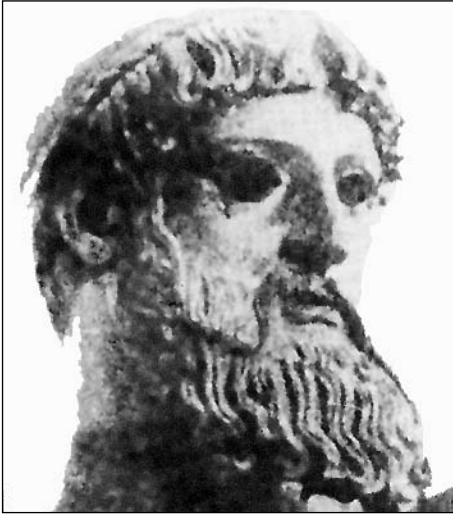


1
2



1. Ramsès II et un Mutwisi actuel.
(Source: C.A. Diop, 1967, pl. XXXV).

2. Le Sphinx tel que l'a trouvé la première mission scientifique française du XIX^e siècle. Son profil typiquement nègre serait celui du pharaon Khâéfré ou Chéphren (vers -2600 IV^e dynastie), bâtisseur de la deuxième pyramide de Giseh. Ce profil n'est ni hellène ni sémite: il est bantu.
(Source: C.A. Diop, 1967, pl XIX.)



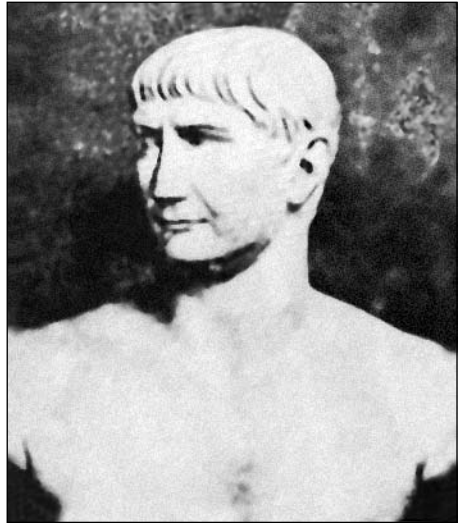
1



2



3



4

1, 2, 3, 4, Différents types indoeuropéens (Zeus, Ptolémée, Sérapis, Trajan). Comparer avec le type égyptien. Une confusion est-elle possible? (Source: CA. Diop, 1967, pl. LVII).

5. Voici le type sémite; comme le type indo-européen, il est totalement absent dans la classe dirigeante d'Égypte où il n'entra d'abord que comme captif de guerre ainsi que le type indo-européen.



5

et l'ignorance actuelle des Coptes issus de l'alliance du génie profond des Egyptiens et de l'esprit brillant des Grecs, de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de notre mépris, est celle-là même à qui nous devons nos arts, nos sciences et jusqu'à l'usage de la parole, d'imaginer, enfin, que c'est au milieu des peuples qui se disent les plus amis de la liberté, de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages et mis en problème si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce de celle des hommes blancs! » (*Voyage en Syrie et en Egypte*, par M.C.F. Volney, Paris, 1787, Tome I, p. 74 à 77.)

A cette déposition de Volney, Champollion-Figeac, frère de Champollion le Jeune, répliquera dans les termes suivants :


« La peau noire et les cheveux crépus, ces deux qualités physiques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre et la conclusion de Volney relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. »⁴²

Etre noir de la tête aux pieds et avoir les cheveux crépus, cela ne suffit pas pour être un Nègre! On voit ainsi à quel type d'argumentation spéculative l'égyptologie a dû recourir dès sa naissance. Certains spécialistes soutiennent que Volney a voulu placer le débat sur un terrain philosophique. Mais qu'on le relise, Volney ne fait que tirer les conséquences de faits bruts matériels qui s'imposent à ses yeux et à sa conscience comme une évidence.

Les Égyptiens vus par eux-mêmes

Il n'est pas superflu d'interroger les principaux intéressés. Comment les Egyptiens anciens se voyaient-ils eux-mêmes? Dans quelle catégorie ethnique se classaient-ils? Comment se désignaient-ils? La langue et la littérature léguées par les Egyptiens de l'époque pharaonique fournissent des réponses explicites à ces questions que les savants ne peuvent pas s'empêcher de minimiser, de déformer ou d'interpréter.

Les Egyptiens n'avaient qu'un terme pour se désigner eux-mêmes :

 = *kmt*: les Nègres (littéralement)⁴³. C'est le terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur; il est de ce fait écrit avec un hiéroglyphe qui représente un bout de bois qui a charbonné et non des écailles de crocodiles⁴⁴. Ce mot est l'origine étymologique de la fameuse racine *kamit* qui a proliféré dans la littérature anthropologique moderne. La racine biblique *kam* en dériverait. Il a fallu donc faire subir aux faits une distorsion pour qu'il puisse signifier aujourd'hui « blanc » dans la langue des


42. J.J. Champollion-Figeac, 1839, pp.26-27.

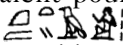
43. Cette découverte importante a été faite du côté africain par Sossou Nsougan qui devait rédiger cette partie du chapitre I. Pour le sens du mot, voir *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, fünfter Band, Berlin, 1971, pp.122 et 127.

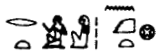
44. *Wörterbuch*, *op. cit.*, p. 122.


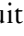

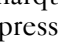

savants alors que, dans la langue pharaonique mère qui lui a donné naissance, il signifiait noir charbon.

Dans la langue égyptienne, on forme un collectif à partir d'un adjectif ou d'un substantif en les mettant au féminin singulier.

kmt a été formé de la sorte, à partir de l'adjectif  = *km* : noir; il signifie donc, rigoureusement, les Nègres et pour le moins les Noirs. Le terme est un collectif qui désigne ainsi tout le peuple de l'Égypte pharaonique en tant que peuple noir.

En d'autres termes, sur le plan purement grammatical, si l'on veut désigner les Nègres dans la langue pharaonique, on ne peut pas user d'un autre mot que celui-là même que les Égyptiens utilisaient pour se désigner. Il y a mieux: la langue nous offre un autre terme,  = *kmtjw* = les Nègres, les Noirs (littéralement): les Égyptiens par opposition aux autres peuples étrangers⁴⁵, qui dérive de la même racine *km* et que les Égyptiens utilisaient également pour se désigner en tant que peuple et par opposition aux autres peuples étrangers⁴⁵. Ce sont là les deux seuls adjectifs nationaux que les Égyptiens employaient pour se désigner et qui tous signifient Nègre, Noir dans la langue pharaonique. Les spécialistes ne les citent presque jamais, ou alors, c'est pour les traduire par des euphémismes comme «les Égyptiens», en passant complètement sous silence le sens étymologique⁴⁶. Ils leur préférèrent l'expression :

 = *rmt n kmt* = les hommes du pays des Noirs ou les hommes du pays noir.


En égyptien, les mots sont suivis en général d'un déterminatif qui en précise le sens; aussi, pour cette dernière expression, les spécialistes font remarquer que  = *km* noir, et cette couleur doit s'appliquer au déterminatif  qui le suit et qui symbolise le pays; donc, disent-ils, on doit traduire la terre noire (à cause du limon) ou le pays noir, et non le pays des Noirs, comme nous serions enclins à le faire aujourd'hui en pensant à l'Afrique noire et l'Afrique blanche. Soit, mais si nous appliquons précisément cette règle à  = *kmt*, nous sommes obligés de reconnaître que noir s'applique ici au déterminatif, lequel représente tout le peuple d'Égypte symbolisé par les deux hiéroglyphes de l'homme, la femme et les trois traits placés au-dessous d'eux et qui marquent le pluriel. Donc, si l'on peut élever un doute en ce qui concerne l'expression:  = *kmt*, on ne le peut pas lorsqu'il s'agit des deux adjectifs nationaux  *kmt* et *kmtjw* à moins de raisonner selon son bon plaisir.

Il est remarquable que l'idée ne soit jamais arrivée aux Égyptiens anciens d'appliquer ces qualificatifs aux Nubiens et autres populations de l'Afrique pour se distinguer d'eux; pas plus qu'un Romain, à l'apogée de l'Empire, ne pouvait employer un terme de couleur pour se distinguer des Germains de l'autre rive du Danube, de même race, mais restés à l'âge ethnographique.

45. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 128.

46. R.O. FAULKNER, 1964, p. 286.


Dans les deux cas, il s'agissait du même univers anthropologique; aussi les termes distinctifs employés étaient-ils des termes de civilisation ou d'appréciation morale. Pour les Romains civilisés, les Germains de même race étaient des barbares.


Les Egyptiens désignaient les Nubiens par le terme  = *Nahas*⁴⁷, qui est un nom de peuple et ne revêt aucune signification de couleur dans la langue égyptienne; c'est faire un contresens volontaire de traduire par nègre comme on le fait dans presque toutes les publications actuelles.

Les épithètes divines


Enfin, noir ou nègre est l'épithète divine qui qualifie invariablement les principaux dieux bienfaiteurs d'Égypte, tandis que les esprits maléfiques ont pour épithète *dešrêt* = rouge et nous savons que, dans l'esprit des Africains, ce terme désigne les nations blanches; il est à peu près certain qu'il en était ainsi en Égypte, mais je voudrais m'en tenir ici aux faits les moins discutables.


Voici les surnoms :

 = *km-wr*: le grand noir; surnom d'Osiris d'Athribis⁴⁸.

 = *kmj*: le noir, le nègre, titre d'Osiris⁴⁹.

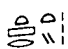
 = *kmt*: déesse, la noire⁵⁰.

 = *km*: noir, appliqué à Hathor, Apis, Min, Thot⁵⁰.

 = *set kemet*: la femme noire, Isis⁵¹.

En revanche, Seth, le désert stérile, a pour épithète *dešrêt* = le rouge⁵².

Les animaux sauvages qu'Horus a combattus pour créer la civilisation sont qualifiés de *dešrêt* rouge; en particulier, l'hippopotame⁵³. De même les êtres maléfiques anéantis par Thot sont des :

 = *dešretjw*: les rouges, et ce terme est l'opposé grammatical de *kmtjw* (page 60) et est construit selon la même règle: formation des nisbés.

47. C'est le terme qui figure sur la stèle de Sésostri III.

48. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 124.

49. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 125.

50. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 123.

51. On remarquera que *set-km* = épouse noire en walaf. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 492.

52. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 493.

53. *dešrêt* = le sang en égyptien. *Wörterbuch, op. cit.*, p. 494.

deret = le sang en walaf.

Témoignage de la Bible

D'après la Bible: «Les fils de Cham furent: Cush, Mitsraïm (c'est-à-dire l'Égypte), Puth et Cannan. Les fils de Cush: Saba, Havila, Sabta, Raema et Sabteca.»⁵⁴

D'une façon générale, toute la tradition sémite (juive et arabe) classe l'Égypte ancienne parmi les pays des Noirs.

L'importance de ces dépositions ne peut être ignorée car il s'agit de peuples qui ont vécu côte à côte et parfois en symbiose (les Juifs) avec les anciens Égyptiens et qui n'ont aucun intérêt à présenter ceux-ci sous un faux jour ethnique. L'idée d'une interprétation erronée des faits ne saurait être retenue non plus⁵⁵.

Données culturelles

Parmi les innombrables faits culturels identiques recensés en Égypte et dans le monde africain noir actuel, nous ne retiendrons que la circoncision et le totémisme.

D'après le passage d'Hérodote cité ci-dessus, la circoncision est d'origine africaine. L'archéologie a donné raison au père de l'histoire car Elliot Smith a pu constater par l'examen des cadavres bien conservés que les Égyptiens étaient circoncis dès la protohistoire⁵⁶, c'est-à-dire antérieurement à 4000 avant notre ère.

Le totémisme égyptien est resté vivace jusqu'à l'époque romaine⁵⁷. Plutarque le mentionne également; les études d'Amelineau⁵⁸, Loret, Moret, Adolphe Reinach ont démontré l'existence évidente d'un totémisme égyptien contre les défenseurs de la thèse d'une zoolâtrie.

«Si l'on réduit la notion de totem à celle d'un fétiche, généralement animal, représentant d'une espèce avec laquelle la tribu se croit apparentée et avec laquelle elle renouvelle périodiquement son alliance, fétiche qu'elle porte à la guerre comme enseigne; si l'on accepte cette définition minimale mais suffisante du totem, on peut dire qu'en nul pays le totémisme n'a eu des destinées aussi brillantes qu'en Égypte; nulle part sans doute on ne pourrait mieux l'étudier.»⁵⁹

Parenté linguistique

Le wala^{f60}, langue sénégalaise parlée dans l'extrême Ouest africain sur l'océan Atlantique, est peut-être aussi proche de l'égyptien ancien que le

54. Genèse 10 (6.7).

55. Cheikh Anta DIOP, 1954, p. 33 et suivantes.

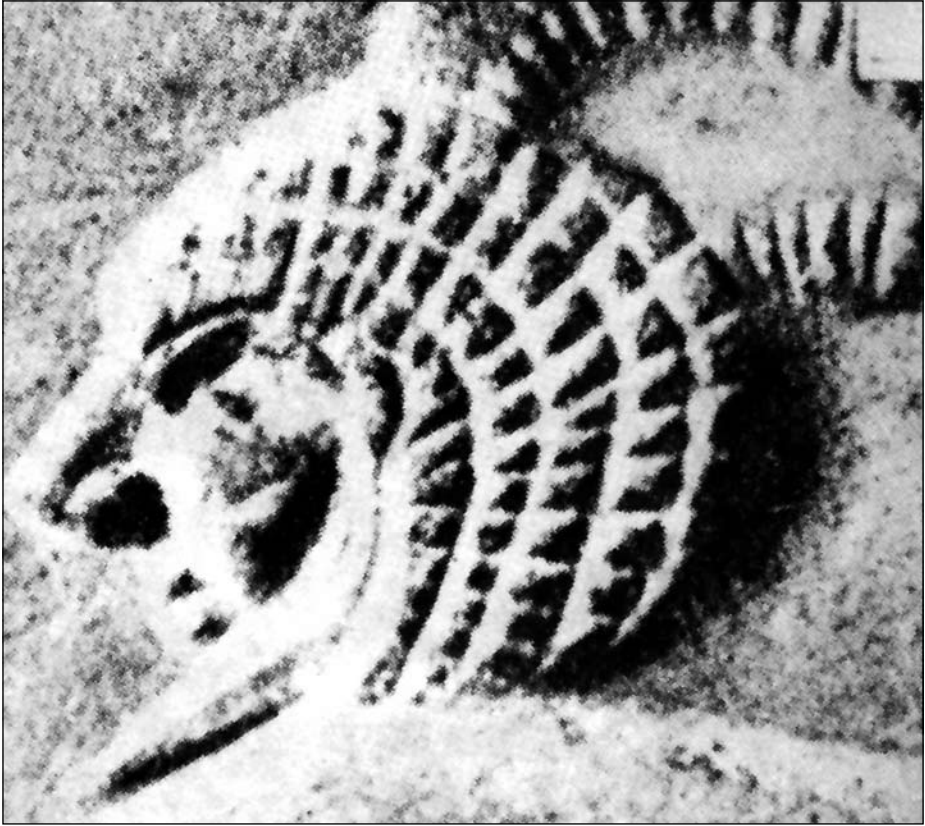
56. E. MASSOULARD, 1949, p. 386.

57. JUVENAL, Satire XV, vers 1 à 14.

58. A. AMELINEAU, *op. cit.*

59. A. REINACH, 1913, p. 17.

60. Orthographié souvent wolof.



1

1. Type étranger.
(Source: C.A. Diop. 1967.
pl. LVIII(1)).

2. Crapaudine de porte
en pierre provenant de
Hiérakonpolis. 1^{er} dynastie,
Égypte.
(Source: University Museum.
Philadelphie).

3. Captif libyen.
(Source: C.A. Diop. 1967.
pl. LVI(2)).



2

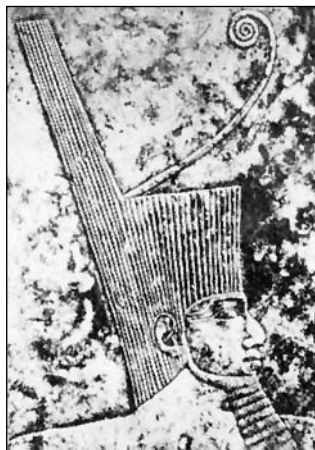


3



1. Un pharaon de la I^{re} dynastie (d'après J. Pirenne, il s'agirait de Narmer, le premier pharaon de l'histoire). (Source : C.A. Diop, 1967, pl XVI).

2. Djeser, nègre typique, pharaon de la III^e dynastie, qui inaugura la grande architecture en pierre de taille : pyramide à degrés et domaine funéraire de Saqqara. Avec lui tous les éléments technologiques de la civilisation égyptienne sont déjà en place et vont se perpétuer. (Source : C.A. Diop, 1967, pl. XVII).



2

copte. Une étude exhaustive consacrée à cette question vient d'être faite⁶¹. Nous n'en présenterons ici que quelques éléments de nature à montrer que la parenté entre l'égyptien ancien et les langues africaines n'est pas un fait hypothétique, mais une évidence que l'érudition moderne n'a pas la possibilité d'écarter. On verra qu'il s'agit d'une parenté généalogique.

Verbes

	Egyptien	Copte	Walaf
𓆎 = <i>kef</i>	empoigner, prendre, dépouiller (de quelque chose) ⁶² .	(dialecte sa'idique) <i>kef</i> : saisir sa proie. <i>keh</i> : dompter ⁶³ .	
	Présent	Présent	Présent
	kef i kef ek kef et kef ef kef es kef n kef ten kef sen ⁶⁴	keh ei keh ek keh ere keh ef keh es keh en keh etetû keh ey ⁶³	kef na kef nga kef na kef ef } na kef es } kef nanu kef ngen kef nânu
	Passé	Passé	Passé
	kef ni kef (o) nek kef (o) net kef (o) nef kef (o) nes kef (o) nen kef (o) n ten kef (o) n sen ⁶⁴	keh nei keh nek keh nere keh nef keh nes keh nen keh netsten keh ney ⁶³	kef (on) nâ kef (on) nga kef (on) na kef (on) ef } na kef (on) es } kef (on) nanu kef (on) ngen kef (on) nânu

61. Cheikh Anta DIOP, 1977 (a).

62. Roger LAMBERT, 1925, p. 129.

63. A. Mallon, pp. 207-234.

64. Dr. A. DE BUCK, 1952

Egyptien


Walaf

⊕ ⤴ = *feh* : s'en aller

feh : s'en aller précipitamment

Nous avons les correspondances suivantes entre les formes verbales avec identité ou similitude de sens: toutes les formes verbales égyptiennes, à l'exception de deux, sont aussi attestées en walaf.











Egyptien	Walaf
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-ef} \\ \text{feh-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-ef} \\ \text{feh-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-n-ef} \\ \text{feh-n-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-ôn-ef} \\ \text{feh-ôn-es} \end{array} \right.$
<i>feh-w</i>	<i>feh-w</i>
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-wef} \\ \text{feh-w-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-w-ef} \\ \text{feh-w-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-w-n-ef} \\ \text{feh-w-n-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-w-ôn-ef} \\ \text{feh-w-ôn-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-in-ef} \\ \text{feh-in-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-il-ef} \\ \text{feh-il-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-t-ef} \\ \text{feh-t-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-t-ef} \\ \text{feh-t-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-tyfy} \\ \text{feh-tysy} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-ati-fy} \\ \text{feh-at-ef} \\ \text{feh-at-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-tw-ef} \\ \text{feh-tw-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{mar-tw-ef} \\ \text{mar-tw-es} \end{array} \right.$
<i>feh-kw(i)</i>	<i>fahi-kw</i>
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-n-tw-ef} \\ \text{feh-n-tw-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-an-tw-ef} \\ \text{feh-an-tw-es} \end{array} \right.$
$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-y-ef} \\ \text{feh-y-es} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{feh-y-ef} \\ \text{feh-y-es} \end{array} \right.$

Egyptien	Walaf
 = <i>mer</i> : aimer	<i>mar</i> : lécher ⁶⁵
{ mer-ef mer-es	{ mar-ef mar-es
{ mer-n-ef mer-n-es	{ mar-ôn-ef mar-ôn-es
mer-w	mar-w
{ mer-w-ef mer-w-es	{ mar-w-ef mar-w-es
{ mer-w-n-ef mer-w-n-es	{ mar-w-ôn-ef mar-w-ôn-es
{ mer-in-ef mer-in-es	{ mar-il-ef mar-il-es
{ mer-t-ef mer-t-es	{ mar-t-ef mar-t-es
{ mer-tw-ef mer-tw-es	{ mar-tw-ef mar-tw-es
{ mer-tyfy mer-tysy	{ mar-at-ef mar-at-es
	{ mar-at y-fy mar-aty-sy
mer-kwi	mari-kw
{ mer-y-ef mer-y-es	{ mar-y-ef mar-y-es
{ mer-n-tw-ef mer-n-tw-es	{ mar-an-tw-ef mar-an-tw-es
	{ mar-tw-ôn-ef mar-tw-ôn-es

65. Par extension: aimer intensément (d'où le verbe *mar-mara*) à la manière de la femelle qui lèche le petit qu'elle vient de mettre bas. Ce sens ne s'oppose pas à l'idée que peut évoquer le déterminatif de l'homme portant la main à la bouche.

Démonstratifs égyptiens et walafs

On a les correspondances phonétiques suivantes entre les démonstratifs égyptiens et walafs :

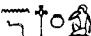



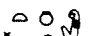
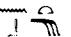
Egyptien	Walaf	Eg	W
 = <i>pw (ipw)</i>	<i>bw</i>	(p (w	b w
 = <i>pwy (ipwy)</i>	<i>bwy</i>	(p (w (y	ḅ w y
 = <i>pn (ipn)</i>	<i>banē</i>	(p (n (p (n	ḅ n ḅ l ⁶⁶
 = <i>pf (ipf)</i>	<i>bafē</i>	p f	b f
 = <i>pfʒ (ipfʒ)</i>	<i>bafa</i>	p f ʒ	ḅ f a
 = <i>pfy</i>	<i>bafy</i>	p f y	ḅ f y
 = <i>pʒ (ipʒ)</i>	<i>bâ</i>	p ʒ	b ā
 = <i>iptw</i>	<i>baṭw</i>	p ṭ w	b t w
 = <i>iptn</i>	<i>baṭné, baṭalé</i>	p ṭ { n n	b t n l
 = <i>iptf</i>	<i>baṭafé</i>	p ṭ f	ḅ t f

66. Voir ci-dessous l'explication de cette loi importante.





Ces correspondances phonétiques ne relèvent ni de l'affinité élémentaire ni de lois générales de l'esprit humain, car elles sont des correspondances régulières de faits singuliers, vérifient un système entier, celui des démonstratifs dans les deux langues et celui des formes verbales... C'est en appliquant de pareilles lois que l'on a pu démontrer l'existence de la famille linguistique indo-européenne.

On pourrait pousser la comparaison et constater que la plupart des phonèmes restent inchangés d'une langue à l'autre. Les quelques changements qui présentent un grand intérêt sont les suivants :

La correspondance n (E) → I (W)

Egyptien	Walaf
n	l
 = <i>nad</i> : demander	<i>lad</i> = demander
 = <i>nah</i> : protéger	<i>lah</i> = protéger
 = <i>benben</i> : sourdre	<i>bel bel</i> = sourdre
 = <i>teni</i> : vieillir	<i>talé</i> = important
 = <i>tefnut</i> : la déesse sortie de la salive de Ra	{ <i>tefnit</i> = « cracher » un être humain { <i>teflit</i> = crachat { <i>tefli</i> = crachant
 = <i>nebt</i> : tresses	

La correspondance ḥ (E) → g (W)

Egyptien	Walaf
ḥ	g
 = <i>ḥenn</i> : phallus	<i>gen</i> = phallus
 = <i>ḥwn</i> : l'adolescent, jeune	{ <i>gwné</i> = adolescent { <i>goné</i>
 = <i>ḥor</i> : Horus	
 = <i>ḥor gwn</i> : Horus adolescent	<i>gor gwné</i> = homme jeune (m,ă,m)

Cependant, il est encore prématuré de parler de l'entourage vocalique des phonèmes égyptiens avec précision. Mais la voie est ouverte pour la redécouverte du vocalisme de l'égyptien ancien à partir du comparatisme avec les langues africaines.

Conclusion

La structure de la royauté africaine avec la mise à mort réelle ou symbolique du roi après un temps variable de règne oscillant autour d'une huitaine d'années, correspond à la cérémonie de régénération du pharaon par le truchement de la fête *sed*.

De même le rite de la circoncision, le totémisme, les cosmogonies, l'architecture, les instruments de musique, etc.⁶⁷ de l'Afrique noire renvoient à l'Égypte.

L'antiquité égyptienne est à la culture africaine ce que l'antiquité gréco-latine est à la culture occidentale. La constitution d'un corps de sciences humaines africaines devra partir de ce fait.

On comprend combien il est délicat de rédiger un pareil chapitre dans un ouvrage comme celui-ci où l'usage des euphémismes et des compromis est de règle. Aussi, plutôt que de sacrifier la vérité scientifique, nous avons pris soin de proposer trois préalables à la rédaction de ce volume, qui furent tous acceptés, lors de la séance plénière de 1971⁶⁸. La réalisation des deux premiers correspond à la tenue du colloque du Caire du 28/1 au 3/2/1974⁶⁹; qu'il me soit permis de rappeler certains passages du rapport du colloque. S'agissant de la répartition conventionnelle en parts égales de la population égyptienne entre Noirs, Blancs et Métis après une discussion approfondie, le professeur Vercoutter qui fut chargé par l'Unesco de rédiger le rapport d'introduction reconnut que l'idée est insoutenable :

« Le professeur Vercoutter est d'accord pour renoncer aux estimations en pourcentages qui ne signifient rien, aucun élément statistique indiscutable ne permettant de les fixer » (p. 16, §3).

Concernant la culture égyptienne :

« Le professeur Vercoutter rappelle que, pour lui, l'Égypte est africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser » (p. 17, §5).

« Le professeur Leclant lui reconnaît ce même caractère africain [à l'Égypte] dans son tempérament et dans sa manière de penser » (p. 17, §6).

Dans le domaine linguistique le rapport constate : « Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments du rapport du professeur Diop et le rapport du professeur Obenga ont été considérés comme très constructifs » (p. 28, §7).

67. Cheikh Anta DIOP, 1967.

68. Voir rapport final du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco, Paris 30 mars - 8 avril 1971.

69. Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique. Cf. *Études et Documents*, Histoire générale de l'Afrique, n° 1, Unesco, 1978.

De même le colloque a rejeté la thèse selon laquelle l'égyptien pharaonique serait une langue sémitique: « Plus largement, le professeur Sauneron souligne l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue [utilisée] durant au moins 4500 ans. L'Égypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique »(p. 29, §4).

La parenté génétique, c'est-à-dire non accidentelle, entre l'égyptien et les langues africaines est reconnue: « Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée, puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms-suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléoafricaine à partir des langues actuelles » (p. 29, §7).

Dans la conclusion générale du rapport, il est noté que :

« La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire de l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions » (p. 30, §7).

Par conséquent, c'est une nouvelle page de l'historiographie africaine qui a été écrite au Caire. Le colloque avait recommandé des études complémentaires sur la notion de race. Celles-ci sont faites depuis mais n'apportent rien de nouveau au débat historique. Elles nous disent que la génétique et la biologie moléculaire ne reconnaissent que l'existence des populations, la notion de race, elle, n'ayant plus de sens. Pourtant, dès qu'il s'agit de la transmission d'une tare héréditaire, la notion de race au sens le plus classique du terme revêt de nouveau un sens, car la génétique nous apprend que « l'anémie falciforme ne frappe que les Noirs ». La vérité est que tous ces « anthropologues » ont déjà tiré au fond d'eux-mêmes les conséquences du triomphe de la thèse monogénétique de l'humanité sans oser aller jusqu'à l'explication, car si l'humanité a pris naissance en Afrique, elle fut nécessairement négroïde avant de blanchir par mutation et adaptation à la fin de la dernière glaciation en Europe au Paléolithique supérieur; et l'on comprend mieux maintenant pourquoi les Négroïdes grimaldiens ont d'abord occupé l'Europe pendant dix mille ans avant qu'apparût le Cro-magnon (vers -2000 BP), prototype de la race blanche.

Le point de vue idéologique transparaît aussi à travers des études apparemment objectives.

Sur le plan de l'histoire et dans le domaine des relations sociales, c'est le phénotype, c'est-à-dire l'individu, le peuple, tel qu'il est perçu, qui est le facteur dominant par opposition au génotype. La génétique d'aujourd'hui nous autorise à imaginer un Zoulou ayant le « même » génotype que Vorster; est-ce à dire que l'histoire qui se déroule sous nos yeux va mettre sur un même pied d'égalité les deux phénotypes, c'est-à-dire les deux individus, dans toute

l'activité nationale et sociale? Certainement non, l'opposition restera non pas sociale mais ethnique.

Cette étude oblige à réécrire l'histoire universelle dans une perspective plus scientifique en tenant compte de la composante négro-africaine qui fut longtemps prépondérante.

Elle rend désormais possible la constitution d'un corps de sciences humaines négro-africaines qui s'appuie sur des bases historiques solides au lieu d'en rester à l'état d'hypothèses.

Enfin, s'il est vrai que seule la vérité est révolutionnaire, on peut ajouter que seul le rapprochement opéré sur la base de la vérité est durable; on ne sert pas la cause du progrès humain en jetant un voile pudique sur les faits.

La redécouverte du vrai passé des peuples africains doit contribuer non pas à les éloigner les uns des autres, mais à les unir dans la plénitude, à les cimenter du nord au sud du continent pour les rendre aptes à accomplir ensemble une nouvelle mission historique pour le plus grand bien de l'humanité, et cela est conforme à l'idéal de l'Unesco⁷⁰.

70. *Note du Directeur de volume*: Les opinions exprimées par le professeur Cheikh Anta Diop dans ce chapitre sont celles qu'il a exposées et développées au Colloque de l'Unesco sur « Le peuplement de l'Égypte ancienne » qui s'est tenu au Caire en 1974. On trouvera un résumé de ce colloque à la fin de ce volume. La position qui est présentée dans ce chapitre n'a pas été acceptée par tous les experts qui se sont intéressés au problème (cf. ci-dessus, Introduction). — *Gamal Mokhtar*.